



RÉSEAU DES TERRITOIRES FORESTIERS

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



C'EST **ENSEMBLE**
QUE SE **CONSTRUIT**
L'**AVENIR**
DES **TERRITOIRES**
FORESTIERS



Sous l'impulsion du Réseau Rural Régional, l'URACOFOR et FIBOIS BFC co-animent le **réseau des territoires forestiers de Bourgogne-Franche-Comté**.

Ce réseau envisagé dans le contrat forêt-bois régional est actif à partir de septembre 2020.

Ce document vous présente les rendez-vous à venir.

O B J E C T I F S

3 THÉMATIQUES RÉGIONALES

5 ATELIERS DÉPARTEMENTAUX

C O N T A C T S





LES OBJECTIFS DU RÉSEAU

Le réseau des territoires forestiers de Bourgogne-Franche-Comté, qui est constitué de leurs élus et techniciens, repose sur deux échelles d'intervention complémentaires conjuguant développement d'une culture forestière partagée (*échelle régionale*) et émergence de projets forêt-bois (*échelle interdépartementale ou départementale*).

À l'échelle régionale, trois thématiques sont organisées et visent à :

- 1 Installer dans la durée le réseau régional des territoires forestiers.
- 2 Apporter aux élus et animateurs locaux une bonne connaissance de la filière forêt-bois (*de son organisation, de son économie et des enjeux auxquels elle doit faire face*).

À l'échelle départementale ou interdépartementale, les ateliers visent à :

- 1 Structurer un réseau de proximité plus opérationnel et en phase avec les problématiques propres à chaque territoire.
- 2 Faciliter l'émergence de projets.
- 3 Favoriser les liens entre territoires d'un même périmètre géographique.
- 4 Permettre des synergies locales entre techniciens "généralistes" en lien avec les permanents de l'URACOFOR et de FIBOIS BFC.
- 5 Initier des échanges constructifs, organisés et animés (*retours d'expérience*).

Par cette organisation, la structuration et l'accompagnement de ce réseau s'inscrit pleinement dans l'objectif 4.1 " **Mettre en réseau et accompagner les territoires de projets** " du **Contrat Régional Forêt-Bois** en asseyant l'interprofession **FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté** et **URACOFOR** (*Union Régionale des associations de Communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté*) dans leur **rôle de référents techniques et de têtes de réseaux**.

LE RÉSEAU S'INSCRIT DANS LA DURÉE

À l'issue de ce projet, ces deux structures poursuivront cet accompagnement dans le cadre d'actions collectives qu'elles porteront en lien avec l'État et la Région, ce qui aura pour avantage d'ancrer dans le temps l'animation de ce réseau aux bénéfices de la filière et des territoires.

UN RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE À D'AUTRES ACTIONS

Par ailleurs, la **FNCOFOR** (*Fédération nationale des Communes forestières*) et l'**APCA** (*Assemblée permanente des Chambres d'agriculture*) sont lauréates de l'appel à projets " **Mobilisation collective pour le développement rural** " du Réseau rural national avec le projet RENFORT. En Bourgogne-Franche-Comté, RENFORT traite l'équilibre sylvo-cynégétique et l'intégration de la forêt et du bois dans les démarches de planification (*SCoT, PLUi, PCEAT*). En ce sens, le réseau des territoires forestiers sensibilise les acteurs locaux à la place de l'économie forestière dans les dynamiques territoriales. Les réflexions portées par RENFORT les aident à établir des stratégies s'appuyant sur la forêt pour répondre aux grands enjeux climatiques et d'occupation des sols.

3 THÉMATIQUES RÉGIONALES

Ces trois thématiques sont structurées autour de **témoignages** (entreprises de transformation du bois, collectivités porteuses d'un projet de territoire) et d'**animations**. Elles se déroulent entre septembre 2020 et septembre 2021.

La méthode d'animation proposée permet, pour chaque thématique, de favoriser la mobilisation des acteurs et le développement d'une culture forestière partagée.

Un document d'information et de communication de quatre pages sera produit à l'issue de chaque journée.

Il sera téléchargeable sur les sites :

www.fibois-bfc.fr et www.communesforestieres-bourgognefranche-comte.fr

Les élus et techniciens des territoires sont invités à suivre les trois thèmes de ce parcours, proposé pour se nourrir d'expériences du terrain portées par des collectivités et des entreprises.

Les trois thématiques développées forment un tout permettant aux territoires de s'appuyer sur la forêt et la ressource bois pour un développement équilibré entre gestion forestière durable et multifonctionnelle, valorisation des produits bois et approches territoriales.

THÈME 1/3

La forêt, un espace multifonctionnel, qui subit les conséquences du changement climatique mais qui en constitue aussi une réponse.

THÈME 2/3

La ressource en bois d'œuvre produit de la valeur ajoutée et des emplois grâce aux entreprises (*activité, innovations,...*) et aux propriétaires de forêt (*décisions de commercialisation...*).

THÈME 3/3

Les autres valorisations du bois (*autonomie énergétique, stockage du carbone, etc.*) sont amplifiées par les approches territoriales et les initiatives des collectivités.

LE TERRITOIRE FORESTIER À LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE ENTRE CES 3 ENJEUX



5 ATELIERS DÉPARTEMENTAUX ET INTERDÉPARTEMENTAUX

L'animation des ateliers vise à prendre en compte la forêt et le bois dans les politiques de développement local et leurs projets.

Une série de quatre ateliers portant sur des **“regards croisés”** et favorisant des **“rencontres sur la perception de la forêt”** est animée par un prestataire externe utilisant des techniques innovantes : **“cercles de dialogues”** (concept de l'agora), photo langage, etc. Chacun de ces quatre ateliers, qui se déroule entre septembre 2020 et juin 2021, est localisé sur un territoire différent, assurant une bonne répartition géographique sur la région :

- HAUTE-SAÔNE ET TERRITOIRE DE BELFORT
- DOUBS
- JURA
- SAÔNE-ET-LOIRE, YONNE, CÔTE-D'OR, NIÈVRE

Un cinquième atelier, organisé au niveau régional (Dijon) en septembre 2021, répond aux objectifs :

- de dresser un bilan de l'animation du réseau des territoires forestiers ;
- de restituer les échanges des ateliers ;
- de montrer les possibilités de mieux positionner la forêt et la ressource bois dans les dynamiques de développement engagées par les territoires.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Mikaël POISSONNET :

mikael.poissonnet@communesforestieres.org
06 43 70 99 50

Delphine MICHAUD :

dmichaud@fibois-bfc.fr
06 03 54 50 02

Lionel RAYNARD :

lionel.raynard@agriculture.gouv.fr
03 80 39 30 43

Cette action est cofinancée par le fond européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales.

